

**Département du Doubs
Arrondissement de MONTBELIARD
Canton de VALENTIGNEY**

**Commune de VALENTIGNEY 25700
EXTRAIT n° 2025-66
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
Séance du 25 juin 2025**

L'An Deux Mille Vingt-Cinq, le 25 juin 2025, le Conseil Municipal de la Commune de VALENTIGNEY s'est réuni, en mairie, salle du conseil à Valentigney, à dix-neuf heures trente, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Philippe GAUTIER, Maire.

**Nbre de Conseillers
Municipaux en
exercice : 33**

Présents : MM. Mmes. Philippe GAUTIER. Denis NEDEZ. Lise VURPILLOT. Jean-Claude HERARD. Arnaud PAVILLARD. Maud PELISSIER. Arnaud JACQUOT. Martine MICHAUD. Georgette CUENOT. Roland GAMBERI. Gérard PATEREK. Elisabeth COQU. Armando LOPES. Nourredine DRAYAF. Stéphanie GAUTIER. Claudia FERNANDES. Anne-Lise GARCIA. Thierry MAILLOT. Marie HUGONIOT. Daniel FERNANDES. Gabrielle MANZINALLI. Catherine PARROT. Nadine MERCIER. Roland GAMBERI

**Nbre de membres
présents : 27**

**Nbre de suffrages
exprimés : 32**

Excusés : Philippe CURIE. Dominique DANGEL. Pierre MOSSINA. Jean-François HEIL. Saniye AKDEMIR

Absents : Valère NEDEY

Pouvoirs : Philippe CURIE pouvoir à Lise VURPILLOT
Dominique DANGEL pouvoir à Denis NEDEZ
Pierre MOSSINA pouvoir à Claude-Françoise SAUMIER
Jean-François HEIL pouvoir à Jean-Louis RENGGLI
Saniye AKDEMIR pouvoir à Stéphanie BOURQUIN.

DATE D'ENVOI DE LA CONVOCATION : le 18 juin 2025

Secrétariat de séance : il a été procédé, conformément à l'article L. 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, Madame Elisabeth COQU ayant obtenu l'unanimité des suffrages, a été élu pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le Procès-Verbal de la séance du 9 avril dernier est adopté à **L'UNANIMITE** des voix présentes et représentées.

MODIFICATION DES TARIFS RELATIFS A LA MANIFESTATION DES 100 JOURS

Accusé de réception en préfecture
25-2125-03804-2025-024-2025-66-A
Date de télétransmission : 02/07/2025
Date de réception préfecture : 02/07/2025

.../..

*Extrait du registre des délibérations n°2025-66***MODIFICATION DES TARIFS RELATIFS A LA MANIFESTATION US VALENT'S DAYS**

Monsieur le Maire rappelle que la Ville de Valentigney et son partenaire « BFC Conseil » organisent les 30 et 31 août prochain la manifestation « US VALENT'S DAYS ».

Cet évènement d'ampleur rassemblera sur le site des Longines de très belles mécaniques, entre autres, américaines, des combis, des Coccinelles, mais aussi des Harley Davidson et autres engins deux roues d'exception.

Aussi il convient d'arrêter la tarification applicable pour la durée de la manifestation comme suit :

Fixation des tarifs de vente de boissons

- Le verre de boisson non-alcoolisée en 25 cl : **2,50 euros**
- Le verre de bière en 25 cl : **2,50 euros**
- Le verre de vin en 15 cl : **2,50 euros**
- Le verre d'eau pétillante ou plate en 50cl : **1 euro**
- Les boissons chaudes (café, thé, infusion) : **1 euro**
- Le verre de punch en 25cl **6 euros**

Fixation des tarifs pour l'insertion de logos sur les différents supports de communication de la Ville utilisés pour faire la promotion de la manifestation

- **Formule 1 : « Small-block » - 100 €**
Insertion du logo sur les banderoles « partenaires »
- **Formule 2 : « Fastback » - 300 €**
Insertion du logo sur les banderoles « partenaires » + les réseaux sociaux et supports numériques
- **Formule 3 : « Fat Boy » - 500 €**
Insertion du logo sur les banderoles « partenaires » + les réseaux sociaux et supports numériques + le programme + possibilité pour le sponsor d'apposer sur le site ses propres banderoles
- **Formule 4 : « Kustom » - 900 €**

Insertion du logo sur les banderoles « partenaires » + les réseaux sociaux et supports numériques + le programme + possibilité pour le sponsor d'apposer sur le site ses propres banderoles + le « photocall » (mur des partenaires) + réalisation d'un reportage vidéo

• **Formule 5 : « Turbo » - 1500 €**

Insertion du logo sur les banderoles « partenaires » + les réseaux sociaux et supports numériques + le programme + possibilité pour le sponsor d'apposer sur le site ses propres banderoles + le « photocall » + réalisation d'un reportage vidéo + les affiches planimètres (format 1,20 m x 1,76 m) + affiches (format 35 cm x 50 cm) + banderoles (format 5m x 0,80 m)

• **Formule 6 : « Full options » - 2500 €**

Insertion du logo sur les banderoles « partenaires » + les réseaux sociaux et supports numériques + le programme + possibilité pour le sponsor d'apposer sur le site ses propres banderoles + le « photocall » + réalisation d'un reportage vidéo + les affiches planimètres (format 1,20 m x 1,76 m) + affiches (format 35 cm x 50 cm) + banderoles (format 5m x 0,80 m) + affichage 4 m x 3 m.

L'exposé du Maire entendu, le Conseil Municipal, après en avoir valablement délibéré, **A L'UNANIMITE** des voix présentes et représentées, **VALIDE** les tarifs présentés ci-dessus propres à la manifestation « US Valent's Days ».

- **DIT** que la présente délibération sera :

- **Transmise** à Monsieur le Sous-Préfet de Montbéliard,
- **Notifiée** à Monsieur le comptable public du Service de Gestion Comptable de Montbéliard,
- **Publiée et affichée** conformément aux textes en vigueur.

Tout recours contre la présente délibération doit être formulé auprès du Tribunal Administratif compétent dans les deux mois, à partir de sa publicité et/ou sa notification et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Certifié exécutoire,

Le Maire



Philippe GAUTIER